

Elles
Vous
Procurent
la
Clientèle.



DES Marchandises qui se vendent lentement, pour l'écoulement desquelles il vous faut un travail ardu, ne sont pas celles qui vous conviennent. En ces jours d'activité, il vous faut des Marchandises si bonnes et si attrayantes qu'elles se vendent par leurs propres mérites. Marchandises qui engagent l'acheteur à revenir et à en acheter encore et encore.

Vous ferez des profits, si vous tenez les **BISCUITS** et **BONBONS** de

The Montreal Biscuit Company,

Ils attirent la Clientèle.

➔ Demandez notre Liste Imprimée. ➔

LA FARINE PRÉPARÉE

(SELF-RAISING FLOUR)

DE BRODIE & HARVIE

est aujourd'hui la farine préférée des ménagères. Elle donne une excellente pâtisserie, légère, agréable et recherchée par les amateurs. Pour réussir la pâtisserie avec la farine préparée de Brodie & Harvie, il suffit de suivre les directions imprimées sur chaque paquet.

14 et 16 rue Bleury

MONTREAL

Nous payerons

les plus hauts prix

du marché pour

Peaux Vertes

de toutes sortes et garantissons

Assortiment Correct et

Prompt Paiement.

REVILLON FRERES

MAISON FONDÉE EN 1723

Les "Leaders" dans le commerce de la fourrure dans le monde entier. ENVOI GRATIS de notre Liste de Prix

134 et 136 rue McGill, Montreal.

CONFITURES PURES

DE UPTON

CONFITURES PURES,
NOUVELLE SAISON,
- - DE UPTON, - -
MAINTENANT PRÊTE.

Absolument pures et de saveur délicieuse, conservées dans des boîtes de 5 lbs. et des jarres en verre de 16 oz., doublés or, scellés hermétiquement.

Pure Marmelade
d'Oranges
de UPTON

Bien et favorablement connue de l'épicier et de ses clients dans tout le Canada, où elle est faite et vendue depuis plus de quinze ans.

MAGASIN A VENDRE

Un magasin situé près de la Station St-Nicolas, très bon centre de commerce pour le gros et le détail. Abandon des affaires pour cause de santé. S'adresser à Nazaire Ollivier, Marchand. P. Off. Fréchette, Comté de Lévis, P. Q.

Fèves au Lard Clark

D'un océan à l'autre ce produit alimentaire modeste devient plus populaire que jamais. Les ménagères se rendent compte que les

FEVES CUITES CLARK

ne sont pas seulement meilleur marché et plus commodes que celles que l'on prépare à la maison, mais elles comprennent aussi qu'en raison des installations spéciales ces fèves sont mieux cuites et d'une manière plus uniforme.

Votre provision comprend-elle un assortiment de Fèves

"CHATEAU BRAND"?

Wm. CLARK

MONTREAL,

Fabricant de spécialités alimentaires de première qualité



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m. lundi 23 janvier 1911, des soumissions pour la restauration ou l'addition à l'Edifice de la Douane, Québec, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soumissionnaire et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la restauration de et l'addition à l'Edifice de la Douane Québec."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formulaires de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. A. Decary, Esq., ingénieur de district, Bureau de poste, Québec, et de M. H. N. Lymburger, Surintendant des Edifices Publics, Montréal, Qué.

Les soumissionnaires ne devront pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies dûment habillées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, le 17 décembre 1910.

N.B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"